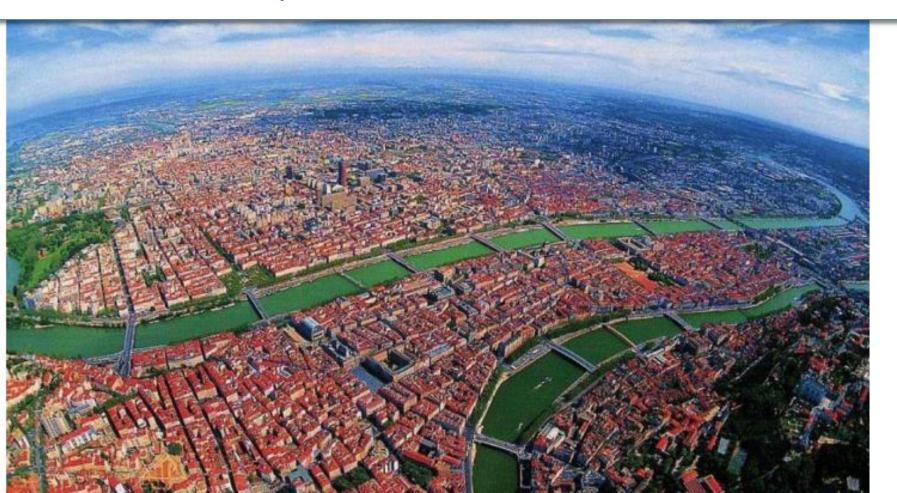


PCRS - Quelle GOUVERNANCE?





Trois groupes de travail pour traiter des :

- **Standard, norme, et référentiel**
- **Gouvernance & subsidiarité, observatoire national RTGE**
- Mutualisation, échange de bonnes pratiques, outils du futur.

fond de plan géo-référencé à grande échelle commun



- ✓ L'objectif de la réforme est double : améliorer la précision du repérage des réseaux et fiabiliser l'échange d'information entre les acteurs concernés : collectivités, gestionnaires de réseaux et entreprises de travaux.
- ✓ Optimiser les coûts portés par chacun des acteurs



Un enjeu collectif: partager une ressource commune



NORME D'ÉCHANGE

- Les attentes :
 - Partagé par tous (unicité),
 - Stable,
 - Qualité,
 - Interopérable, (DAO, SIG)
 - Conforme INSPIRE.



- Nomenclature : codification + dictionnaire des objets,
- Structure : modèle conceptuel de données (MCD),
- Extensible markup language (XML) langage de balisage extensible ; une syntaxe qui favorise l'interopérabilité.
- → Groupe d'experts + COVADIS
- → PCRS : Appel à commentaires

GOUVERNANCE

« Penser global agir local »



GOUVERNANCE

- La gouvernance est la capacité de chaque organisation à répondre aux attentes de ses adhérents, dans le respect de l'objet et des valeurs aux quels ces derniers adhérent et des statuts qui fixent les règles de fonctionnement.
- Chaque organisation doit également être en capacité d'évoluer et ainsi de passer en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement.
- Ce concept peut s'avérer très utile pour comprendre, orienter et coordonner ces divers acteurs afin de les amener vers la résolution d'enjeux collectifs

Plusieurs fonctions possibles

- Une charte
- Un outil de validation + comité technique
- Une AMO de mise en œuvre
- Un organe de suivi de la mise en œuvre
- Un organe de régulation et de compensation
- Un fond d'aide

• • • •

Mandat du GT2 GOUVERNANCE

- Le groupe fournira une convention nationale relative au futur référentiel RTGE. La convention devra être signée par l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités locales, gestionnaires de réseaux et acteurs nationaux), dans laquelle chacun s'engagera à respecter le standard adopté et à le partager.
- Le groupe fournira une convention locale type relative à la réalisation du futur référentiel RTGE.
- Le groupe fera des propositions pour un suivi et une gouvernance des travaux réalisés.
- Les travaux précédemment menés par l'AITF et l'ex-CERTU pourront servir de base au groupe.

GOUVERNANCE « Le temps ne fait rien à l'affaire »

- Partons nous d'une page blanche « corps de rue simplifié » ?
 - Un patrimoine éligible, tenu et mis à jour existe auprès de grandes collectivités (Lyon, Lille, Marseille, Nantes, Nice Strasbourg...)
 - Un patrimoine éligible et/ou à géo référencer existe auprès de grands gestionnaire de réseaux
 - Des zones non couvertes

Quelques éléments de réflexions ..

- Action collective de gestion d'un bien commun
- Existence du bien commun permet de développer des services en réseaux
- Existe-t'il une autre alternative à la Privatisation ou recours à l'Etat.
- Le stock s'enrichit du flux

- Qu'est ce qui va inciter les acteurs à créer l'institution
- Dans quelles conditions le fait de suivre les règles est il plus avantageux que de les enfreindre
- Comment le groupe peut il s'engager à se surveiller
- Il s'agit de trouver une institution efficace qui permettent aux individus d'obtenir des résultats productifs en évitant les passagers clandestins

GOUVERNANCE NATIONAL

- ERDF propose de s'appuyer sur son stock, en l'état, aux conditions que :
 - Opération multipartenaires,
 - ERDF pas gestionnaire du « Corps de rue simplifié », géré ensuite par la collectivité,
 - Contenu clairement spécifié et compatible avec standards techniques d' ERDF,
 - « Corps de rue simplifié » partagé, utilisable et exploitable dans le SI d' ERDF,
 - Conditions contractuelles intégrant l'apport initial éventuel d'ERDF.

GOUVERNANCE LOCAL

SIGAS Organisation

- Le comité exécutif se réunit une fois par an et a un rôle décisionnel. La CUS rend compte du bilan d'activité au partenaires lors de ce comité.
 - Il définit le contenu des données gérées par le partenariat
 - Il fixe les objectifs, le budget
 - Il gère les relations avec les tiers et les nouveaux adhérents
 - Il définit les modalités de mise à jour et de diffusion des données

STRUCTURE

- GIEs locaux
- GIE national

Groupement d'Intérêt Economique XXXX

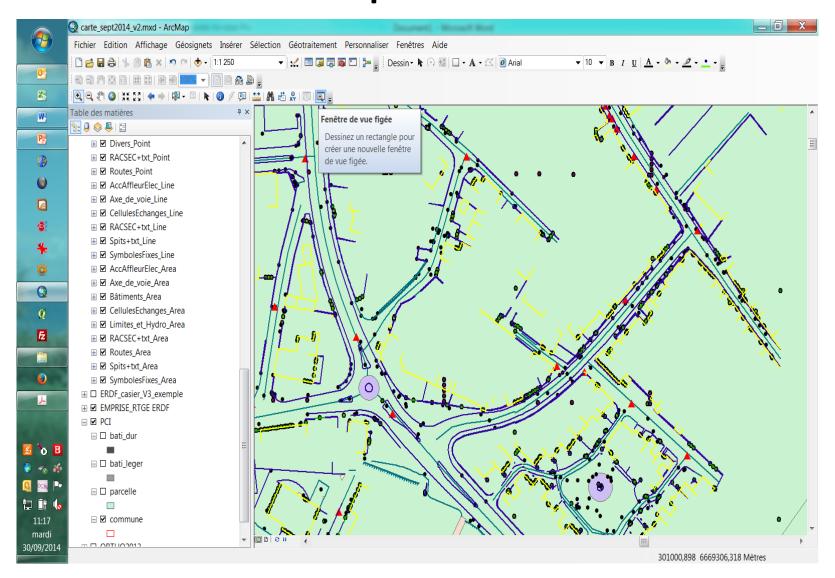
CHARTE D'UTILISATION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES NUMERIQUES

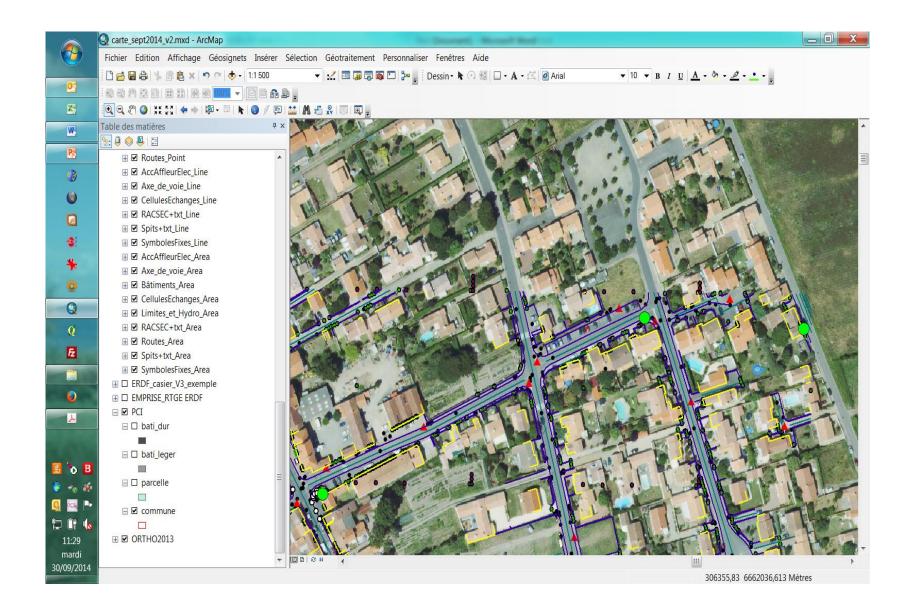
PREAMBULE

Le G.I.E. XXXXX a été créé le JJMMAAAA, composé de :
-membres fondateurs :
- membres associés Objet du GIE

Proposition OGE

Action entreprise en Véndée







Structure de coordination INSPIRE pour la France

